

---

---

<b>CESER</b>	<b>:</b>	<b>4 décembre 2017</b>
<b>Intervention n°</b>	<b>:</b>	<b>07</b>
<b>Document</b>	<b>:</b>	<b>Orientations budgétaires</b>
<b>Orateur</b>	<b>:</b>	<b>Valérie Fribolle</b>

---

---

Je m'exprime au nom des acteurs économiques du collège 1.

L'effort collectif nécessaire au redressement des comptes publics s'impose à tous. Et les choix de gestion qu'il justifie se doivent d'être des plus pertinents au regard des défis auxquels est confrontée la Bretagne : l'emploi, la transition numérique et environnementale, la formation. Voir maintenues les priorités du Conseil régional sur l'effort d'investissement et sur le développement économique est donc une satisfaction.

Aussi, les priorités affichées dans ces orientations budgétaires dont à notre sens positives. Nous pensons par exemple à la prise en compte de la transmission d'entreprises dans les objectifs 2018. Comme l'illustre les premiers chiffres mentionnés par la Région et issus des travaux consulaires, les enjeux sont importants. Nous les préciserons collectivement,

Nous pensons encore aux dispositifs tels que le « Pass commerce artisanat » qui traduisent une réelle volonté de soutenir les TPE dans leurs stratégies d'investissement et de modernisation. Il sera nécessaire d'engager une démarche pluriannuelle pour ce type d'action de manière à permettre aux entreprises d'organiser leur politique d'investissement et pleinement accélérer leur transformation.

Le développement et la mise en avant d'une diversité de partenariats et de projets bâtis sur du collectif sont à notre sens la meilleure des réponses aux nécessaires efforts financiers. Nous l'avons déjà proposés ici et nous constatons que, des conventions de partenariats mises en œuvre aux projets de type « Plan Industriel Breton », nous apprenons à jouer collectif et c'est tant mieux.

Il est maintenant nécessaire d'accroître et de consolider cette dynamique. En ce sens, l'association des organismes représentant les entreprises et les territoires à des projets tels que le « guichet unique refondé » ou « l'observatoire des territoires » est une évidence. Mais une évidence qui doit se concrétiser.

Je vous remercie de votre attention.